

Objectifs

- Identifier les enjeux d’une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE)
- Définir des actions concrètes pour chaque pilier de la RSE
- Communiquer efficacement sur sa démarche

Programme

POURQUOI ENGAGER MON ENTREPRISE DANS UNE DEMARCHE RSE ?

- Les attentes des parties prenantes
- Les bénéfices de la démarche à court et long terme

LES 4 PILIERS DE LA RSE :

- Environnement
- Social
- Sociétal et éthique
- Economique

LES OUTILS DE LA RSE

- Les 17 objectifs de développement durable de l’ONU
- La norme ISO 26000
- Le cadre réglementaire

DIAGNOSTIC ET PRECONISATIONS

- Etat des lieux dans son entreprise
- Coordination d’un plan d’actions
- Identification d’un comité de pilotage
- Mesures d’impact des actions

LA COMMUNICATION ET LA FORMATION

- Des équipes en interne
- Des parties prenantes externes
- Valorisation des engagements et des résultats

Prérequis

Pas de prérequis scientifiques ou techniques spécifiques

Public cible

Professionnels de l’alimentation, du développement durable, de la qualité ou collaborateurs concernés par le thème

Intervenants

Formateur spécialisé en alimentation responsable

Modalités pédagogiques	Modalités d’évaluation	Durée
Alternance de méthodes pédagogiques : apports de connaissances, exercices pratiques, études de cas, réflexion, analyses et échanges d’expériences. Document pédagogique remis à chaque participant. Nombre de participants limité	Les acquis sont évalués par oral et/ou écrit (études de cas, questionnaires...) tout au long et/ou en fin de formation. Une attestation de fin de formation est délivrée à chaque participant.	2 jours soit 14 heures
		Dates
		Du 10 au 11 juin 2021
Lieu et Contact	Modalités et délais accès	Tarif
SSHA - ISA 16A, rue de l’Estrapade 75005 PARIS Tél : +33 (0)1 43 25 11 85 Email : isa@ssha.asso.fr Site web : www.ssha.asso.fr Intra possible : nous consulter	– Convention de formation si inscription initiée par l’employeur dans le cadre du plan de développement de compétences – Contrat de formation individuel si inscription initiée par le participant – Inscription par le biais d’un bulletin téléchargeable sur le site internet, J-30 avant la formation et possible jusqu’à J-1 selon disponibilité	965 € H.T. T.V.A. : en sus
		Accessibilité aux personnes handicapées SSHA ISA est un établissement ERP 3ème catégorie en conformité avec la réglementation PMR en vigueur